



CT DO

20 janvier 21

Déclaration Liminaire

Monsieur le Président,

En premier lieu, nous souhaitons vous adresser tous nos vœux de réussite ainsi que nos encouragements dans cette mission qui, aux vues du contexte national, s'accompagne d'un ensemble de défis d'ampleur.

Nous profitons donc de cette première instance avec vous pour faire un bilan non exhaustif de points qui, en ce qui nous concerne, doivent faire l'objet d'une vigilance particulière ou d'une décision rapide.

Les consignes du gouvernement sont désormais claires : l'état d'urgence sanitaire sera prolongé au moins jusqu'à l'été et les consignes concernant l'organisation du travail restent inchangées. Tous les éléments qui ont amené le DSNA à reporter la mise en place du compte temps via la décision DSNA n°53/2020 créant les réserves opérationnelles exceptionnelles sont toujours d'actualité. L'UNSA Aviation Civile demande donc que la mise en place du compte temps et que le dispositif des réserves opérationnelles exceptionnelles soient reportés à la nouvelle fin de l'état d'urgence qui sera définie prochainement par le parlement.

Conjointement, les sections locales UNSA IESSA et USAC CGT de Marseille ont déposé une alerte sociale. L'encadrement local montre une conception du dialogue social qui lui est propre et qui ne manque pas de nous interpeller. Les relations entre le Chef du SNA SSE et les agents du ST se détériorent chaque jour un peu plus et ce depuis au moins 2 ans. Nous vous alertons donc sur cette situation hautement inflammable. Que ce soit le management ou le manager, il faut un changement rapide!

Le 10 février 2020, suite à un préavis de grève au sein du Service Technique de Nantes, se tenait une réunion de conciliation. Le relevé de conciliation signé de l'adjoint au Directeur des Opérations, que nous tenons à votre disposition si besoin, mentionne notamment une étude nationale pour l'intégration d'une augmentation de +3 en MO avec les OS nationales. Aujourd'hui, nous constatons malheureusement que cette étude n'a jamais été initiée et rappelons notre attachement indéfectible à la valeur de la parole donnée. De même, cette conciliation actait d'un lancement d'une étude de l'ensemble des locaux du Service Technique de Nantes. L'absence de rénovation des locaux constitue un véritable frein à la modernisation puisque sans extension de la salle technique, le réseau MILAN ne pourra être installé entraînant des délais supplémentaires sur le dé-commissionnement du réseau RENAR X25. Modernisation qui dans sa globalité suscite de notre côté de nombreuses interrogations que nous souhaitons rapidement partager avec vos services.

Enfin, les services support, dont nous avons le plus grand besoin pour fonctionner, voient leurs ressources sévèrement amputées. A titre d'exemple, nous attirons votre attention sur la subdivision achat du CRNA/E où l'effectif est brutalement passé de 3 à 1. Nous appelons de nos vœux une prise de conscience de la DSNA quant à l'importance de ces entités dont les services opérationnels ne peuvent se passer pour fonctionner.

Les représentants de l'UNSA Aviation Civile